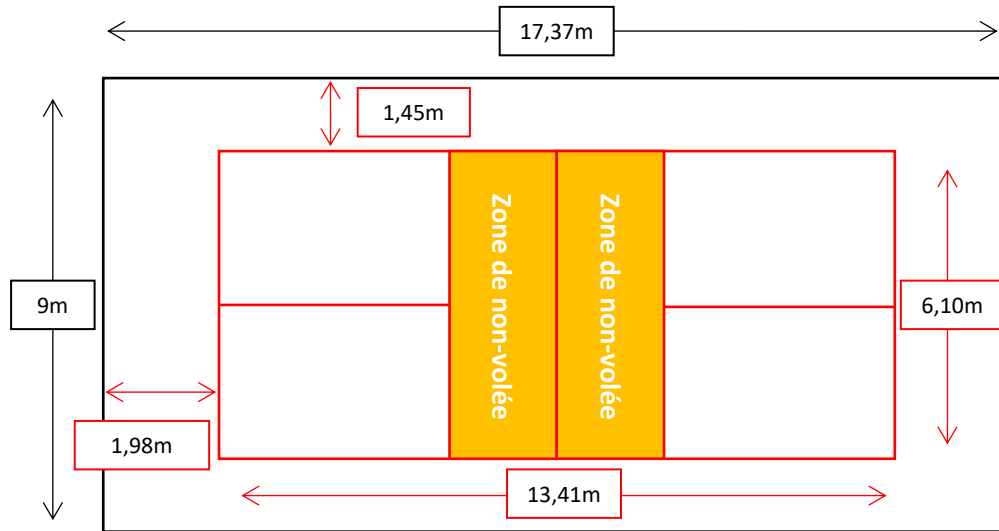


# 1.4 – Dimensions & spécificités des terrains pour des tournois homologués

Afin qu'un tournoi soit homologué, les terrains utilisés doivent respecter les dimensions et spécificités détaillées ci-dessous.



- Dimension terrain avec recul et côté : 17,37 x 9 m
- Terrain : 13,41 x 6,10 m
- Zone de non volée : 2,13m
- Recul minimum derrière la ligne de fond de court : 1,98m
- Dégagement minimum à partir de la ligne de côté : 1,45m
- Hauteur du filet au centre : 86cm
- Hauteur du filet aux extrémités : 91cm
- Longueur du filet : 6,70m

*Il est obligatoire d'utiliser l'une des surfaces suivantes :*

- Résine
- Béton poreux
- Gymnase (toutes surfaces)

